

POLITIQUE & INSTITUTIONS - INSTITUTIONS

ÉTUDE DE L'OAI

Les architectes et ingénieurs-conseils inquiets

Écrit par

Léna Fernandes

Publié le

20.10.2023 •

Édité le

20.10.2023 à

15:47



36% des bureaux ayant répondu à l'enquête de l'OAI estime leur situation mauvaise, contre 21% en février 2023. (Photo: Maison Moderne)



Écoutez cet article

0:00 / 4:57 1X

L'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils vient de

publier un état des lieux plutôt inquiétant de l'impact sur les bureaux de «la situation actuelle de polycrise», notamment relative au secteur de la construction.

Dans la «Radiographie restreinte intermédiaire de l'activité des membres OAI» publiée ce vendredi 20 octobre par l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils (OAI), celui-ci donne les résultats d'une enquête lancée auprès de ses membres le 26 septembre afin d'analyser leur situation économique, notamment au regard de son enquête de conjoncture de février. Après la Fédération des artisans, la Chambre des métiers et les agents immobiliers, c'est ainsi à l'OAI d'alerter sur les conséquences de la crise du secteur de la construction.

Les résultats issus des 77 réponses que l'OAI a reçues (de 56 bureaux d'architectes, 20 bureaux d'ingénieurs-conseils, 13 bureaux d'urbanistes-aménageurs, 4 bureaux d'architectes d'intérieur et 2 bureaux d'architectes - /ingénieurs-paysagistes, sachant que des doublons sont possibles) font état de la «dégradation de leur situation économique actuelle et à venir» des professionnels représentés par l'Ordre. «43% des bureaux considèrent leur situation économique actuelle encore satisfaisante, contre 55% en février 2023».

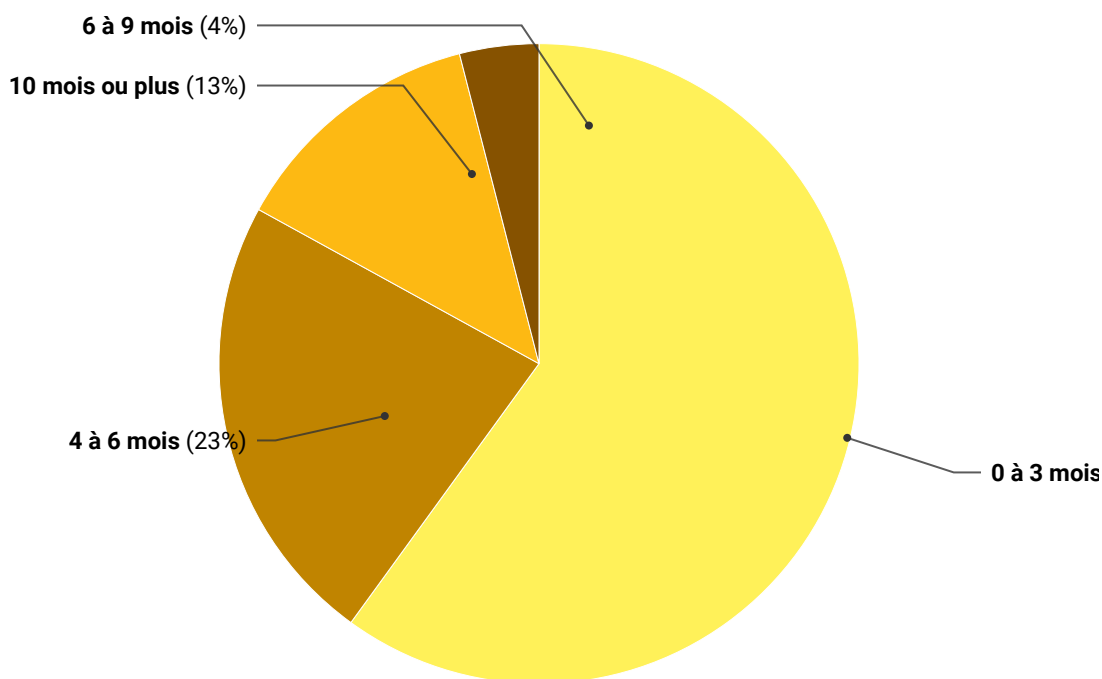
Publicité



Par contre, 36% estime leur situation mauvaise, contre 21% en février 2023», indique l'enquête. Leur optimisme a également pris un coup puisque, si la moitié des répondants (53,2%) estiment que la situation sera identique dans six mois, ils sont 42,9% à penser qu'elle sera pire.

Selon votre analyse, les liquidités dont vous disposez vous permettront de tenir combien de mois?

Sur les 77 réponses reçues par l'OAI.



Sur le plan financier aussi, les bureaux peinent à faire face à la crise. Ils sont 61% à constater une diminution de leur marge bénéficiaire, contre 36% en février 2023. Et leurs perspectives s'assombrissent, avec 60% des répondants qui «estiment que les liquidités dont ils disposent ne leur permettront de tenir que moins de trois mois (55% en février 2023)». Dans un milieu où les

professionnels engagent leurs prestations deux à trois ans en amont du début des travaux, «51% des bureaux indiquent que leur carnet de commande est seulement rempli pour moins de six mois (48% en février 2023)» et ils sont 61% à indiquer «que leur carnet de commande à trois ans est rempli à moins de 25%».

Cette baisse d'activité se reflète également du côté de la gestion du personnel. Sur les 12 derniers mois, bien que 65% des bureaux aient pu garder leur effectif, 17% ont cependant dû licencier des employés. L'OAI indique encore qu'au cours de l'année à venir, «12% des bureaux pensent recruter du personnel (contre 20% en février 2023), et 66% conserver leur effectif actuel (contre 73% en février 2023)».

Un appel à «une réaction très forte et très rapide du secteur public»

Avec de nombreux indicateurs dans le rouge (recul de la marge bénéficiaire, stagnation à un faible niveau du remplissage du carnet de commande à court et moyen terme, maintien voire réduction de la masse salariale dans les 12 prochains mois...), les conclusions de l'OAI sont sans appel. Devant les difficultés que connaissent ses membres, et les métiers en lien avec la construction en général, il «souligne l'importance d'une réaction très forte et très rapide du secteur public pour redonner confiance à tous les acteurs, par exemple par la mise en place à très court terme d'un cadre propice aux investissements publics et privés.» Et «rappelle aux pouvoirs publics leur rôle essentiel d'investisseurs anticycliques pour soutenir le secteur de la construction en général.» L'Ordre leur demande également «de prévoir des aides spécifiques, ou au moins s'assurer que les membres OAI puissent bénéficier des dispositifs déjà à place (plan d'action national en faveur des PME, chômage technique, prêts SNCI...) afin d'éviter un

effondrement de l'ensemble du secteur».

Dans ses «six revendications phares pour l'accord de coalition du futur Gouvernement» transmis au formateur Luc Frieden (CSV) le 12 octobre dernier, l'OAI avait notamment exprimé le besoin d'un ou d'une «Bauteminister» (ministre de la Construction) afin de garantir une réponse univoque des pouvoirs publics dans ses interactions avec le secteur. À la même date, il lui avait également adressé ses «propositions pour une revitalisation du secteur de la construction», communes avec la Chambre des Métiers, dans lesquelles les deux institutions avancent trois mesures: «briser le carcan administratif qui sclérose de plus en plus la construction», «adapter le domaine des responsabilités des constructeurs et des assurances aux standards du 21^e siècle» et «valoriser l'indépendant et les professions libérales».

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

OAI
